



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 1^{ER} AVRIL 2019, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS : M^{mes} Chantal Riopel, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

EST ABSENTE : M^{me} Louise Savignac, conseillère

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur général et
secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et secrétaire-
trésorier adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

1.0
2019-04-94

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :

ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

11.1 Services professionnels pour le réaménagement de l'intersection du rang
Double et de la rue de la Visitation – Octroi du contrat

Et en retirant le point suivant :

8.1 Club de patinage artistique « Les Étoiles d'Argent » – Frais d'inscription –
Paiement de facture

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 18 mars 2019

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1 Rapport des dépenses – Du 14 au 26 mars 2019

4.2 Conceptrice graphique – Poste régulier à temps partiel – Nomination

4.3 Responsable des technologies de l'information et des communications –
Poste régulier à temps plein – Nomination

4.4 Entente d'hébergement en cas de sinistre – Municipalité de Village Saint-
Pierre – Autorisation de signature

4.5 Secrétaire – Poste régulier à temps plein – Nomination

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5.1 Service de la prévention des incendies – Démission d'un pompier à temps
partiel

5.2 Service de la prévention des incendies – Achat d'un camion porteur –
Octroi du contrat

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

6.1 Installation des bornes de recharge, phase 2 – Financement

- 6.2 Fourniture et pose de pièces d'asphalte pour l'année 2019 – Octroi du contrat
- 6.3 Réfection des trottoirs et bordures de béton pour l'année 2019 – Octroi du contrat
- 6.4 Services professionnels – Ajout d'une virée et d'une piste multifonctionnelle sur la rue Pierre-De Coubertin – Financement
- 7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**
- 7.1 Règlement 2139-2019 – Modifiant le règlement 990-2008 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances afin d'encadrer le colportage – Dépôt et avis de motion
- 7.2 Règlement 2137-2019 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier les normes relatives aux constructions dérogatoires – Adoption
- 7.3 Règlement 2138-2019 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone H12a et les opérations d'ensemble dans la zone H14 – Dépôt et avis de motion
- 7.4 Projet de règlement 2138-1-2019 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone H12a et les opérations d'ensemble dans la zone H14 – Adoption
- 7.5 Règlement 2140-2019 – Modifiant le règlement 2047-2015 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité afin d'établir un tarif pour les certificats d'occupation et les permis de colportage – Dépôt et avis de motion
- 8.0 SERVICE DES LOISIRS**
- 8.1 *Retiré*
- 8.2 Lanaudière Mémoire et Racines – Entente de partenariat pour le Festival Mémoire et Racines 2019 – Autorisation de signature
- 9.0 REQUÊTES**
- 9.1 Transplant Québec – Semaine nationale du don d'organes – Levée du drapeau
- 9.2 Fondation des Samares – Classique de golf 2019 – Soutien financier
- 9.3 La lueur du phare de Lanaudière – Soutien financier pour l'année 2019
- 9.4 Club de patinage artistique « Les Étoiles d'Argent » – Offre de publicité – Album-souvenir 2019
- 9.5 Association des trappeurs professionnels du Québec – Soutien financier pour l'année 2019
- 9.6 Défi Vélo de Lanaudière – Édition 2019 – Participation municipale
- 9.7 La Manne Quotidienne – Campagne 2019 – Soutien financier
- 9.8 Tournoi national de soccer de Joliette – 29e édition – Prêt d'équipements et de terrains de soccer
- 9.9 Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Utilisation du parc Maria-Goretti – Autorisation

9.10 Fondation Raymond Gaudreault – 24e omnium de golf – Soutien financier

9.11 Maison 2e étape Lanaudière Nord – Appui municipal

10.0 INFORMATIONS

10.1 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Travaux de renouvellement de conduites – Dépôt

10.2 Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal (élection 2017) – Dépôt

11.0 AUTRES SUJETS

11.1.1 Services professionnels pour le réaménagement de l'intersection du rang Double et de la rue de la Visitation – Octroi du contrat

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0
2019-04-95

PROCÈS-VERBAL

Sur la proposition de Janie Tremblay

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2019 en modifiant le premier paragraphe de la résolution 2019-03-77 afin qu'on puisse lire :

ACCEPTER le contenu de la lettre d'entente n° 15 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367, concernant les surveillants sur appel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

4.0

SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1

2019-04-96

RAPPORT DES DÉPENSES – DU 14 AU 26 MARS 2019

ATTENDU que le directeur général, en vertu du règlement 2111-2018 en matière de délégation de pouvoir, contrôle et suivi budgétaire, doit déposer périodiquement un rapport des dépenses qui ont été autorisées;

Sur la proposition de Janie Tremblay

Appuyée par Robert Groulx

Il est résolu de :

APPROUVER les paiements effectués mentionnés dans le rapport annexé à la présente résolution :

• les chèques fournisseurs nos 46028 à 46162 :	1 100 762,10 \$
• les paiements électroniques :	0,00 \$
• les chèques annulés :	-310,25 \$
Total :	1 100 451,85 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2
2019-04-97

CONCEPTRICE GRAPHIQUE – POSTE RÉGULIER À TEMPS PARTIEL - NOMINATION

ATTENDU la résolution 2019-02-49 à l'effet d'autoriser la création d'un poste de concepteur(trice) graphique régulier à temps partiel;

ATTENDU le rapport COM-19-03 préparé par Véronique Goyette, conseillère en communication, concernant sa recommandation pour le poste de concepteur(trice) graphique;

ATTENDU que le présent poste fut soumis à la procédure d'affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

ATTENDU la recommandation positive concernant la candidature de M^{me} Mélanie Coulombe;

ATTENDU la lettre d'entente n° 16 à intervenir entre la Municipalité et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

RETENIR la candidature de M^{me} Mélanie Coulombe à titre de conceptrice graphique, poste régulier à temps partiel, et ce, à compter du 2 avril 2019, aux conditions suivantes :

- Établir son salaire à l'échelon 1 de la classe 4;
- Reconnaître 1 399,50 heures travaillées aux fins de l'application de la convention collective;
- Considérer que sa période de probation a déjà été complétée.

AUTORISER le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la lettre d'entente n° 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.3
2019-04-98

RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS – POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN - NOMINATION

ATTENDU la résolution 2019-02-49 à l'effet d'autoriser la création d'un poste de responsable des technologies de l'information et des communications régulier à temps plein;

ATTENDU le rapport GS-19-03 préparé par David Cousineau, greffier et secrétaire-trésorier adjoint, concernant sa recommandation pour le poste de responsable des technologies de l'information et des communications;

ATTENDU que le présent poste fut soumis à la procédure d'affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

ATTENDU la recommandation positive concernant la candidature de M. Simon Lalonde-Labelle;

ATTENDU la lettre d'entente n° 16 à intervenir entre la Municipalité et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

RETENIR la candidature de M. Simon Lalonde-Labelle à titre de responsable des technologies de l'information et des communications, poste régulier à temps plein, et ce, à compter du 2 avril 2019, aux conditions suivantes :

- Établir son salaire à l'échelon 1 de la classe 5 de ladite convention;
- Fixer sa date d'embauche au 9 avril 2018 aux fins de l'application de la convention collective;
- Considérer que sa période de probation est déjà complétée.

AUTORISER le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la lettre d'entente n° 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.4
2019-04-99

ENTENTE D'HÉBERGEMENT EN CAS DE SINISTRE – MUNICIPALITÉ DE VILLAGE SAINT-PIERRE – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU que la Municipalité de Village Saint-Pierre désire se prévaloir d'une entente d'hébergement en cas de sinistre, dans le cadre du schéma de sécurité civile;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

AUTORISER le maire M. Robert Bibeau ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Claude Crépeau à signer l'entente à intervenir relativement à l'hébergement des citoyens de Village Saint-Pierre au centre communautaire Alain-Pagé, en cas de sinistre;

DÉCLARER que les frais réclamés devront être ceux établis en fonction de notre règlement de tarification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.5
2019-04-100

SECRÉTAIRE – POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN – NOMINATION

ATTENDU le rapport DG-19-04 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, et daté du 28 mars 2019, concernant la recommandation du comité de sélection pour le poste de secrétaire à temps plein;

ATTENDU que le présent poste fut soumis à la procédure d'affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

ATTENDU la recommandation positive concernant la candidature de M^{me} Marie-Christine Charest;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

RETENIR la candidature de M^{me} Marie-Christine Charest à titre de secrétaire, poste régulier à temps plein, et ce, à compter du 2 avril 2019;

ÉTABLIR son salaire à l'échelon 6 de la classe 3 de ladite convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0 **SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

5.1
2019-04-101

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – DÉMISSION D'UN POMPIER À TEMPS PARTIEL

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

PRENDRE ACTE de la lettre de démission ci-jointe concernant un pompier à temps partiel (employé n° 1072), à compter du 31 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.2
2019-04-102

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – ACHAT D'UN CAMION PORTEUR – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport SI-19-11 préparé par le directeur adjoint du Service de la prévention des incendies, et daté du 28 mars 2019;

ATTENDU l'accident impliquant un de nos camions incendies et les réparations importantes que celui-ci nécessite;

ATTENDU que l'opportunité d'acheter un véhicule porteur et de récupérer les pièces encore bonnes de l'ancien véhicule présentent des avantages économiques importants par rapport à l'achat d'un nouveau véhicule;

CONSIDÉRANT que l'indemnité reçue par notre assureur couvre cette dépense;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

RETENIR la soumission présentée par l'entreprise Cornwall Freightliner/ Mercedes-Benz pour l'achat d'un camion porteur, pour un montant de 99 862,01 \$ taxes nettes;

AUTORISER le directeur adjoint du Service de la prévention des incendies, M. Sébastien Toustou, à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution, notamment afin d'effectuer l'immatriculation du véhicule (n° de série : 3ALACYCY3HDJA509);

FINANCER la dépense par la réserve du Service des incendies et rembourser celle-ci par l'indemnité d'assurance à recevoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.0 **SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS**

6.1
2019-04-103

INSTALLATION DES BORNES DE RECHARGE, PHASE 2 – FINANCEMENT

ATTENDU que la Municipalité a procédé à l'achat de bornes de recharge électrique (2019-02-28);

ATTENDU le rapport ST-19-20 préparé par le directeur des Services techniques, et daté du 21 mars 2019 afin d'octroyer le financement pour l'installation des bornes et l'aménagement du terrain;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :

APPROUVER les divers travaux d'installation et d'aménagement des bornes de recharge, en lien avec la phase 2, jusqu'à concurrence d'un montant de 19 000\$;

FINANCER la dépense par le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2
2019-04-104

FOURNITURE ET POSE DE PIÈCES D'ASPHALTE POUR L'ANNÉE 2019 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le jeudi 14 mars 2019, suite à un appel d'offres sur invitation concernant la fourniture et la pose de pièces d'asphalte pour l'année 2019, à savoir :

- Marion Asphalte inc. 65 535,75 \$ taxes incluses
- Bellerose Asphalte inc. 80 712,45 \$ taxes incluses
- Poitras Asphalte (Pavage du Nord) 100 890,56 \$ taxes incluses

ATTENDU le rapport ST-19-16 du directeur des Services techniques, en date du 14 mars 2019;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :

OCTROYER le contrat pour la fourniture et la pose de pièces d'asphalte pour l'année 2019 à l'entreprise Marion Asphalte inc., pour un montant de 65 535,75 \$ taxes incluses, et selon les coûts unitaires suivants :

- 10 \$/m² taxes en sus pour les pièces sur pavage
- 18 \$/m² taxes en sus pour les pièces sur pierre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.3
2019-04-105

RÉFECTION DES TROTTOIRS ET BORDURES DE BÉTON POUR L'ANNÉE 2019 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le jeudi 14 mars 2019, suite à un appel d'offres public pour la réfection des trottoirs et bordures de béton, à savoir :

- Trottoir et bordures de béton David inc. 67 921,48 \$ taxes incluses
- Trottoir Joliette inc. 71 777,01 \$ taxes incluses

ATTENDU le rapport ST-19-17 du directeur des Services techniques, en date du 14 mars 2019;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :

OCTROYER le contrat pour la réfection des trottoirs et des bordures de béton pour l'année 2019 à l'entreprise Trottoir et bordures de béton David inc., pour un montant de 67 921,48 \$ taxes incluses, selon les prix unitaires indiqués dans leur soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.4
2019-04-106

SERVICES PROFESSIONNELS – AJOUT D'UNE VIRÉE ET D'UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE SUR LA RUE PIERRE-DE COUBERTIN – FINANCEMENT

ATTENDU le projet d'installation d'une nouvelle école sur la rue Pierre-De Coubertin et la volonté de la Municipalité de procéder à un réaménagement de la rue;

ATTENDU que le mandat de services professionnels en ingénierie générale accordé à la firme d'ingénierie Les Services EXP inc. (résolution 2018-12-447) est évalué à environ 38 000 \$ (avant taxes);

ATTENDU le rapport ST-19-18 préparé par le directeur des Services techniques, et daté du 19 mars 2019;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans la réserve du réseau routier;

Sur la proposition de

Appuyée par

Il est résolu de :

FINANCER la dépense reliée aux services professionnels pour le réaménagement de la rue Pierre-De Coubertin, soit un montant d'environ 38 000 \$, par la réserve du réseau routier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.0

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

7.1

Avis de motion

RÈGLEMENT 2139-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 990-2008 CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE DANS LA MUNICIPALITÉ ET DÉCRÉTANT CERTAINES NUISANCES AFIN D'ENCADRER LE COLPORTAGE – DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

Moi, Chantal Riopel, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement 990-2008 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances afin d'encadrer le colportage.

L'objectif de ce règlement est de modifier les dispositions du règlement 990-2008 concernant le colportage afin de mieux définir et d'encadrer cette activité.

Soyez avisés que le projet de règlement 2139-P-2019 (ci-annexé) est déposé et disponible pour consultation.

7.2

2019-04-107

RÈGLEMENT 2137-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE MODIFIER LES NORMES RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS DÉROGATOIRES – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Louise Savignac lors de la séance ordinaire du 25 février 2019, et qu'une assemblée de consultation a été tenue le 18 mars 2019;

ATTENDU que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

Sur la proposition de Chantal Riopel

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

ADOPTER le règlement 2137-2019 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier les normes relatives aux constructions dérogatoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3
Avis de motion

Avant de procéder, M^{me} la conseillère Chantal Riopel se conforme aux dispositions de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

RÈGLEMENT 2138-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE L'HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE H12A ET LES OPÉRATIONS D'ENSEMBLE DANS LA ZONE H14 – DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

Moi, Denis Bernier, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone H12a et les opérations d'ensemble dans la zone H14;

L'objectif de cette modification est de permettre l'habitation multifamiliale et une hauteur maximale de 3 étages dans la zone H12a et de permettre les opérations d'ensemble et une hauteur maximale de 4 étages et 16 mètres dans la zone H14;

Soyez avisés que le projet de règlement 2138-1-2019 (ci-annexé) est déposé et disponible pour consultation. Aucun coût n'est associé à ce projet de règlement.

7.4
2019-04-108

Avant de procéder, M^{me} la conseillère Chantal Riopel se conforme aux dispositions de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

PROJET DE RÈGLEMENT 2138-1-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE L'HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE H12A ET LES OPÉRATIONS D'ENSEMBLE DANS LA ZONE H14 – ADOPTION

ATTENDU la recommandation 16 CCU 19 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 11 mars 2019;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

ADOPTER le projet de règlement 2138-1-2019 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone H12a et les opérations d'ensemble dans la zone H14;

TENIR une consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement, conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS
AVEC ABSTENTION DE MME CHANTAL RIOPEL

7.5
Avis de motion

RÈGLEMENT 2140-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2047-2015 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'ÉTABLIR UN TARIF POUR LES CERTIFICATS D'OCCUPATION ET LES PERMIS DE COLPORTAGE – DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

Moi, Jean-Sébastien Hénault, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement 2047-2015 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité afin d'établir un tarif pour les certificats d'occupation et les permis de colportage.

L'objectif de ce règlement est d'offrir une gratuité pour l'émission des certificats d'occupation jusqu'au 31 décembre 2019 et d'imposer un tarif pour la délivrance d'un permis de colportage.

Soyez avisés que le projet de règlement 2140-P-2019 (ci-annexé) est déposé et disponible pour consultation.

8.0 **SERVICE DES LOISIRS**

8.1 **CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE « LES ÉTOILES D'ARGENT » - FRAIS D'INSCRIPTION – PAIEMENT DE FACTURE**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

8.2
2019-04-109

LANAUDIÈRE MÉMOIRE ET RACINES – ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE FESTIVAL MÉMOIRE ET RACINES 2019 – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée désire établir une entente de partenariat pour la tenue de l'édition 2019 du Festival Mémoire et Racines;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :**

CONCLURE une entente avec Lanaudière Mémoire et Racines afin d'établir le partage des tâches organisationnelles des partenaires et des responsabilités de chacun, dans la réalisation du Festival Mémoire et Racines 2019;

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée ladite entente, de même que tous les documents jugés nécessaires ou utiles afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.0 **REQUÊTES**

9.1
2019-04-110

TRANSPLANT QUÉBEC – SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES – LEVÉE DU DRAPEAU

ATTENDU la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 21 au 27 avril 2019;

ATTENDU la demande de Transplant Québec quant à la levée officielle du drapeau à l'effigie du ruban vert, dans le but de sensibiliser les citoyens au don d'organes et de tissus;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

SOULIGNER la Semaine nationale du don d'organes et de tissus en faisant flotter sur le 3^e mât devant l'hôtel de ville le drapeau à l'effigie du ruban vert, du 21 au 27 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.2
2019-04-111

FONDATION DES SAMARES – CLASSIQUE DE GOLF 2019 – SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU la tenue de la 17^e édition de la Classique de golf au profit de la Fondation des Samares, qui se tiendra le jeudi 13 juin 2019;

ATTENDU que les membres du conseil désirent appuyer les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de

Appuyée par

Il est résolu de :

ACCORDER un soutien financier de 100 \$ à la Fondation des Samares, pour la tenue de la 17^e édition de la Classique de golf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.3
2019-04-112

LA LUEUR DU PHARE DE LANAUDIÈRE – SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU la lettre reçue de l'organisme La lueur du phare de Lanaudière, concernant une demande de soutien financier afin de mener à bien leur mission;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Janie Tremblay

Appuyée par Jean-Sébastien Hénault

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'organisme La lueur du phare de Lanaudière la somme de 100 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.4
2019-04-113

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE « LES ÉTOILES D'ARGENT » - OFFRE DE PUBLICITÉ – ALBUM-SOUVENIR 2019

ATTENDU la lettre de M^{me} Chantal Lajeunesse, présidente du Club de patinage artistique « Les Étoiles d'Argent », datée du 11 mars 2019, concernant une offre de publicité dans l'album-souvenir 2019 afin de financer le spectacle « Francophonie sur glace »;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser au Club de patinage artistique « Les Étoiles d'Argent » la somme de 100 \$, représentant une commandite d'une demi-page de publicité dans l'album-souvenir 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.5
2019-04-114

ASSOCIATION DES TRAPPEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC – SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU la lettre reçue le 1^{er} février 2019 de l'Association des trappeurs professionnels du Québec, concernant une demande de soutien financier pour continuer la déprédation de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement sur les secteurs publics;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Denis Bernier

Appuyée par Chantal Riopel

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'Association des trappeurs professionnels du Québec la somme de 100 \$, à titre de soutien financier, pour continuer la déprédation de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement sur les secteurs publics par le trappage de castors nuisibles durant la saison de piégeage légale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.6
2019-04-115

DÉFI VÉLO DE LANAUDIÈRE – ÉDITION 2019 – PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU que Défi Vélo de Lanaudière tiendra sa 14^e édition le 24 août 2019;

ATTENDU que le conseil municipal désire encourager les objectifs poursuivis par Défi Vélo de Lanaudière, tout en favorisant l'activité physique;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

AUTORISER :

- le directeur général et secrétaire-trésorier à verser un montant de 2 500 \$ à Défi Vélo de Lanaudière, à titre de commandite pour la 14^e édition du Défi Vélo;
- les responsables de Défi Vélo de Lanaudière à utiliser le centre André-Hénault et l'abri du parc Bosco le 24 août 2019;
- le Service des travaux publics à fournir l'aide technique requise;
- l'installation d'affiches publicitaires temporaires afin d'annoncer le Défi Vélo de Lanaudière;
- les responsables de Défi Vélo de Lanaudière à servir de l'alcool sur le site, conditionnellement à l'obtention des permis requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.7
2019-04-116

LA MANNE QUOTIDIENNE – CAMPAGNE 2019 – SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU la lettre reçue de M. Ghislain Bélisle, président de l'organisme La Manne quotidienne, concernant une demande d'aide financière dans le cadre de leur campagne de financement 2019;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les objectifs poursuivis par l'organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Chantal Riopel

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'organisme La Manne Quotidienne la somme de 500 \$ à titre de soutien financier, dans le cadre de leur campagne de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.8
2019-04-117

TOURNOI NATIONAL DE SOCCER DE JOLIETTE – 29^E ÉDITION – PRÊT D'ÉQUIPEMENTS ET DE TERRAINS DE SOCCER

ATTENDU la lettre de M^{me} Marie Gauvreau-Leblanc, directrice générale de l'Association de soccer Le Laser, concernant le tournoi national de soccer de Joliette qui se déroulera les 12, 13 et 14 juillet 2019;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :

AUTORISER les responsables de l'organisation du tournoi de soccer de Joliette à :

- Utiliser les terrains de soccer (incluant filets, drapeaux de coin, tentes, éclairage et configuration existante) des parcs Casavant-Desrochers, du Bois-Brûlé, Saint-Jean-Bosco et Jean-Livernoche les 12, 13 et 14 juillet 2019, selon les disponibilités;
- Avoir accès à des installations sanitaires ou des toilettes chimiques, des poubelles, des tables de pique-nique et des bacs de récupération en nombre suffisant;
- Obtenir une clé des barrières en cas d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.9
2019-04-118

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE LANAUDIÈRE – UTILISATION DU PARC MARIA-GORETTI – AUTORISATION

ATTENDU la lettre de M^{me} Sabrina Paton, agente culturelle autochtone du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, concernant une demande d'utilisation du parc Maria-Goretti, dans le cadre de la fête nationale des autochtones qui se tiendra le 21 juin 2019;

Sur la proposition de
Appuyée par
Il est résolu de :

AUTORISER les responsables du centre d'amitié autochtone de Lanaudière à utiliser le parc Maria-Goretti le 21 juin 2019, pour la tenue de la fête nationale des autochtones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.10
2019-04-119

FONDATION RAYMOND GAUDREULT – 24^E OMNIUM DE GOLF – SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU la tenue de la 24^e édition de l'omnium de golf de la Fondation Raymond Gaudreault au profit de la jeunesse;

ATTENDU que les membres du conseil désirent appuyer les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de
Appuyée par
Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à la Fondation Raymond Gaudreault la somme de 200 \$ à titre de soutien financier, dans le cadre de la 24^e édition de l'omnium de golf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.11
2019-04-120

MAISON 2^E ÉTAPE LANAUDIÈRE NORD – APPUI MUNICIPAL

ATTENDU la lettre du comité provisoire de la Maison 2^e étape Lanaudière Nord, datée du 24 février 2019, concernant une demande d'appui pour l'implantation d'une Maison 2^e étape dans la région;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les objectifs poursuivis par l'organisme;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre une lettre d'appui à l'organisme, pour l'implantation d'une Maison 2^e étape dans la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.0

INFORMATIONS

10.1

Lettre du ministère des Affaires municipales de l'Habitation – Travaux de renouvellement de conduites – Dépôt

10.2

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal (élection 2017) - Dépôt

11.0

AUTRES SUJETS

11.1

2019-04-121

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DU RANG DOUBLE ET DE LA RUE DE LA VISITATION – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU les soumissions reçues, suite à une demande de prix pour la conception des plans et devis pour le réaménagement de l'intersection du rang Double et de la rue de la Visitation, à savoir :

- GBI 84 219,19 \$ taxes incluses
- Les Services EXP 89 508,04 \$ taxes incluses

ATTENDU le rapport ST-19-21 du directeur des Services techniques, en date du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement d'emprunt 2118-2018;

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat pour la conception des plans et devis pour le réaménagement de l'intersection du rang Double et de la rue de la Visitation à la firme d'ingénierie GBI pour un montant de 84 219,19 \$, taxes incluses.

FINANCER la présente dépense par le règlement d'emprunt 2118-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12.0

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le lundi 15 avril 2019, à 20 h, à l'hôtel de ville.

13.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 38.

M. Robert Bibeau
Maire

Me David Cousineau
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint